



Jeudi 15 novembre 2018

POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE DRAME DE LA RUE D'AUBAGNE La ville de Marseille mobilisée face à l'urgence

Point du jeudi 15 novembre

La mairie des 11^e et 12^e arrondissements a acheminé, ce matin, à la mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements et à la Croix Rouge, deux camions transportant tous les dons des habitants et les commerçants du secteur : vêtements, nourriture, produits d'hygiène ...

ÉVACUATION

Nombre d'immeubles évacués :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **46 immeubles évacués depuis le 5 novembre 2018**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **37 immeubles évacués depuis le 7 novembre 2018**
- **Total : 83 immeubles évacués**

Nombre de personnes évacuées depuis le 5 novembre 2018 :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **438 personnes ont été évacuées**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **396 personnes ont été évacuées**
- **Total : 834 personnes ont été évacuées**

HÉBERGEMENT

La ville de Marseille héberge aujourd'hui,

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **419 personnes**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **275 personnes**
- **Total : 694 personnes**

Toutes les personnes sont hébergées dans 15 hôtels de la commune.

RELOGEMENT

Nombre de relogements

- A ce jour, la ville de Marseille a identifié **168 logements sociaux disponibles, dont 78 en centre-ville.**
- **159 ménages** ont été reçus afin d'exprimer leur besoin respectif.
- **4 ménages** ont accepté un relogement temporaire.
- **37 ménages** sont installés dans des logements définitifs.

Relogement des personnes évacuées suite à un arrêté de péril

Le propriétaire doit assurer le relogement des occupants. Le nouveau logement doit être décent et correspondre aux besoins des occupants. En cas de défaillance du propriétaire, le maire prend les dispositions nécessaires pour reloger les occupants aux frais du propriétaire et majorés d'intérêts. Le propriétaire peut également faire l'objet de poursuites pénales.

TRANSPORT

- **Abonnement RTM - Cartes hebdomadaires** : Toutes les personnes sinistrées peuvent demander une carte auprès des référents de la ville de Marseille présents dans les hôtels et les écoles, ainsi que dans les mairies de secteur concernées.

A ce jour, la ville de Marseille a mis à disposition environ 900 cartes de transport .

RESTAURANT SOLIDAIRE DE LA CITE DES ASSOCIATIONS

Ce midi, 98 repas ont été servis. Depuis l'ouverture du restaurant solidaire le 10 novembre au soir, 843 repas ont été servis aux sinistrés.

L'ensemble des actions citées sont entièrement prises en charge par la ville de Marseille.

Ces données sont susceptibles d'évoluer à tout moment.

Contact presse : 06 32 28 93 71